

FORMATION QUALIFIANTE

FAKE NEWS : DÉSINFORMATION ET MALINFORMATION : COMPRENDRE, RÉAGIR, SE PROTÉGER

**Durée**

7 heures

**Modalités**

présentiel

**Prix**

250 €

**Effectif**

min: 6

max: 15

► Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- comprendre les phénomènes de désinformation, malinformation et mésinformation (quoi, pourquoi, comment)
- identifier leurs impacts potentiels sur une entreprise (réputation, sécurité, business)
- développer des réflexes pour détecter, analyser et réagir face à des contenus douteux
- mettre en place de bonnes pratiques individuelles et collectives pour se protéger
- anticiper les évolutions et mutations de la menace informationnelle

► Public concerné

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels amenés à traiter, diffuser ou analyser des informations dans leur activité. Elle concerne tous les dirigeants, salariés d'entreprises souhaitant renforcer leur vigilance face à la manipulation de l'information.

► Compétences visées

- Identifier les phénomènes de désinformation, malinformation et mésinformation
- Développer des réflexes pour détecter, analyser et réagir face à des contenus de désinformation
- Estimer les évolutions des mutations des menaces informationnelles

► Programme

Cette formation sensibilise les participants aux enjeux actuels liés à la circulation et à la manipulation de l'information. Elle alterne apports théoriques et exercices interactifs pour rendre la menace informationnelle intelligible et concrète.

Grâce à des mises en situation et à l'analyse de cas pratiques, les participants apprennent à décoder les mécanismes de la désinformation et à adopter des pratiques protectrices, tant au niveau individuel que collectif.

► Modalités d'évaluation

- Exercices interactifs.
- Études de cas.
- Quiz de validation des acquis.

► Prérequis

Aucun prérequis.

► Procédure d'inscription

Pour toute information, contacter le pôle relations entreprises à l'adresse suivante : entreprises.sufca@unicaen.fr

► Prochaines sessions

A venir

► Reconnaissance qualité

L'article L.6316-4 II du code du travail, reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences (Actions de formation / Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience / Bilans de compétences / Actions de formation par apprentissage).

L'université de Caen Normandie figure ainsi sur la liste publique des organismes de formation certifiés QUALIOPI.

Depuis 2016, l'université de Caen Normandie met en œuvre une démarche qualité et d'amélioration continue pour la formation professionnelle. Elle a notamment été certifiée pour l'activité de formation continue de 2019 à 2022 selon la certification de services FCU « La Formation Continue à l'Université » validée par le CNEFOP.